

Patrice VIMARD
Démographe

NUPTIALITE ET FECONDITE
SUR LE
PLATEAU DE DAYES
(SUD-OUEST TOGO)
PRINCIPAUX RESULTATS



OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE O.R.S.T.O.M. DE LOME



OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER

CENTRE O.R.S.T.O.M.
de LOME (TOGO)
B.P. n° 375 - LOME

NUPTIALITE ET FECONDITE
SUR
LE PLATEAU DE DAYES
(SUD-OUEST TOGO)

- Principaux Résultats -

P. VIMARD

Démographe

Mars 1980

R é s u m é

L'analyse des principales données recueillies en 1976 lors d'enquêtes démographiques sur le plateau de Dayes (Sud-Ouest Togo) permettent d'apprécier l'évolution rapide à partir de 1965 de la nuptialité et de la fécondité, modifications succédant à une période de relative stabilité.

Sur le plan de la nuptialité les changements majeurs concernent le retard de l'âge au premier mariage, l'accroissement du nombre de divorcés et la diminution de la polygamie. L'ensemble de ces transformations des structures affaiblit la cohésion matrimoniale de la société, la proportion d'individus vivant en état de mariage baissant fortement entre 1970 et 1976.

En ce qui concerne les naissances, on découvre à partir d'un niveau élevé de descendance des femmes (plus de 7 enfants en moyenne à 50 ans) une baisse de la fécondité durant les décennies 1960 et 1970.

L'examen des liaisons existant entre les deux thèmes de notre étude montre que : la descendance finale n'est pas corrélée avec l'âge au premier mariage, les taux de fécondité légitime sont indépendants du rang de l'union, mais que par contre la mobilité matrimoniale de par le jeu des périodes de rupture entraîne une diminution de la natalité.

I n t r o d u c t i o n

Présentation de la région et objet de l'étude

Le plateau de Dayes est une zone de 450 km², frontalière du Ghana et située au sud-ouest du Togo à 150 km de Lomé. Elément des Monts du Togo et partie de la chaîne Atakorienne, elle est constituée par un plateau (avec une altitude moyenne de 800 m) et deux petites vallées encaissées (altitude 200 m).

Les atouts climatiques (pluviosité élevée : 1700 mm par an) et pédologiques de cette région ont permis l'introduction du café et, à un degré moindre, du cacao. L'essor économique fondé sur ces cultures de rente a été intense jusqu'en 1965 ; à partir de cette date le vieillissement des plantations a entraîné une baisse de la production qui, avec la diminution des cours, provoqua de sérieuses difficultés économiques.

En 1976, année de nos enquêtes, une tentative de rénovation des plantations était amorcée (1).

La population (28 000 habitants en 1976 soit une densité de 62 hab./km²) se répartit entre deux ethnies autochtones (Ewe et Ahlon) installées depuis le début du 18^e siècle et une ethnie immigrée (Kabyè) venue du Nord-Togo à partir de 1950.

Les observations démographiques sur le plateau de Dayes menées en 1976 (2), en collaboration avec A. QUESNEL dans le cadre des recherches du Centre ORSTOM de Lomé, permettent une étude approfondie de la fécondité et des sujets connexes : Nuptialité et Mortalité dans l'enfance.

(1) Pour un examen des conséquences démographiques de cet essai de renouvellement de l'économie de traite on peut consulter : VIMARD (P.), 1980.- Enquêtes démographiques sur la Région des Plateaux (1978-1979) - Premiers résultats - ORSTOM, Lomé, 1980.

(2) Il s'agissait : - d'une enquête renouvelant le recensement de 1970 sur un échantillon de 8 000 personnes réparties en dix unités de peuplement.
- d'une enquête fécondité à partir d'un sous-échantillon de 1 300 femmes étudiées à partir de leurs biographies matrimoniales, génésiques et de leurs deux dernières grossesses.
- d'une enquête migration auprès de 1 200 chefs de ménage.

Seuls les résultats des deux premières enquêtes seront utilisés pour le présent texte, l'analyse de l'enquête migration sera publiée ultérieurement par A. QUESNEL. Quant à l'étude de l'évolution des structures de la population et de la croissance démographique entre 1970 et 1976, elle devrait paraître prochainement (QUESNEL, VIMARD. - Dynamique de population en économie de plantation. ORSTOM).

Avant de publier une analyse complète des données recueillies, travail toujours long à mener à son terme si l'on veut être exhaustif et difficile à utiliser par des non-démographes, il a semblé utile de présenter une première approche de la nuptialité et de la fécondité.

L'analyse de la nuptialité s'efforcera de montrer les changements survenus au niveau de la constitution des unions (âge au premier mariage, polygamie) et de leur cohésion (divortialité, veuvage, mobilité matrimoniale).

L'analyse de la fécondité, après avoir examiné les niveaux actuel et passé des descendance des femmes, tentera de déceler les relations existantes entre les structures matrimoniales déterminantes (âge au premier mariage, mobilité) et les variables de la fécondité (taux par âge, fécondité cumulée).

Pour chaque indice étudié on évaluera, à partir des résultats essentiels, la tendance actuelle et l'évolution durant la dernière période ; puis on les comparera, dans la mesure des chiffres actuellement disponibles, aux données analogues obtenues au Togo au niveau national, à celles de la région d'appartenance du plateau de Dayes (Région des Plateaux, Circonscription de Kloto) ou d'autre région (sud-est du Togo).

A - NUPTIALITE

A. I. La primo-nuptialité

Le principal intérêt de l'étude de la primo-nuptialité réside dans l'examen de l'évolution de l'âge au premier mariage. Cette observation peut se faire à partir de deux séries de données disponibles :

- l'âge au premier mariage dans les différents groupes de générations (pour le sexe féminin),
- les pourcentages de célibataires selon le groupe d'âge en 1970 et 1976 (pour les sexes masculin et féminin).

I. 1. Evolution de l'âge au premier mariage dans les différents groupes de générations féminines

a) Tendances centrales

Tableau n° 1 : Tendances centrales de l'âge au premier mariage selon le groupe de générations de la femme.

groupes de générations	1916	1925	1926	1930	1931	1935	1936	1940	1941	1945	1946	1950	1951	1955	1956	1960	Ensemble
Age modal	18	16	16	16	16	15	17	19 (1)	17 (1)	16							
Age médian	17,9	18,4	17,6	18,1	17,4	18,3	18,4 ⁽¹⁾	17,2 ⁽¹⁾	17,9								
Age moyen	18,2	18,9	18,4	18,5	17,6	18,5	18,2 ⁽¹⁾	17,0 ⁽¹⁾	18,3 ⁽²⁾								

(1) Donnée peu significative car la totalité des premières unions n'est pas réalisée dans ce groupe de générations.

(2) Calculé à partir des générations 1916 à 1950.

SOURCE : Enquête fécondité

Age modal : il est stable pour les générations 1916 à 1940, puis il subit des variations importantes pour les groupes suivants. Il ne semble pas être un bon indice de la primo-nuptialité.

Age médian : il varie peu autour de la médiane générale qui est de 17,9.

Age moyen : c'est l'indice le plus expressif de l'âge au premier mariage. Dans les générations où les données sont significatives, il reste proche de 18,3 année ; avec comme écarts les plus importants : 18,9 (1926-1930) et 17,6 (1941-1945).

On constate, au vu de ces chiffres, que la médiane et la moyenne globale sont des indices synthétiques pertinents de la tendance centrale de la nuptialité au cours de la période observée, les changements d'un groupe de générations à l'autre étant relativement faibles.

b) Tables de nuptialité selon les générations

On peut dépasser les notions de valeur centrale, qui ne montrent pas d'évolution significative, pour aborder des données plus riches et plus complètes à travers les tables de nuptialité.

Les séries des âges au premier mariage dans les groupes successifs de générations montrent la grande homogénéité des données 1916-1925 à 1946-1950.

En revanche les générations 1951 à 1955 se distinguent nettement des groupes antérieurs (1).

L'étude comparée de ces tables de nuptialité (voir figure n° 1) permet de caractériser l'opposition entre les deux types de primo-nuptialité.

- au niveau des séries de premiers mariages : le calendrier de la primo-nuptialité se trouve retardé jusqu'à seize ans dans les générations 1951-1955, puis il s'opère un rattrapage, à partir de 17 ans, des unions qui n'ont pas été contractées lors de la période antérieure.

- au niveau des quotients de nuptialité : l'intensité annuelle de la primo-nuptialité est nettement supérieure dans les générations les plus anciennes (1915 à 1950) ; de 11 à 24 ans seuls les âges 13, 19 et 21 ans font exception.

- au niveau des proportions de célibataires : le retard des premiers mariages dans les générations les plus jeunes est bien souligné par ces résultats pour les générations 1951-1955 : jusqu'à 15 ans les célibataires sont plus nombreuses, ensuite le mouvement de récupération amorcé à 17 ans atteint son objectif à 20 ans : âge à partir duquel les proportions de célibataires restent très proches dans les deux groupes de génération.

(1) Pour les générations 1951 à 1955 les résultats sont complets jusqu'à 19 ans puis, de 20 à 24 ans, les données sont proches des chiffres définitifs.

Fig. n°1 : Série des célibataires masculins et féminins

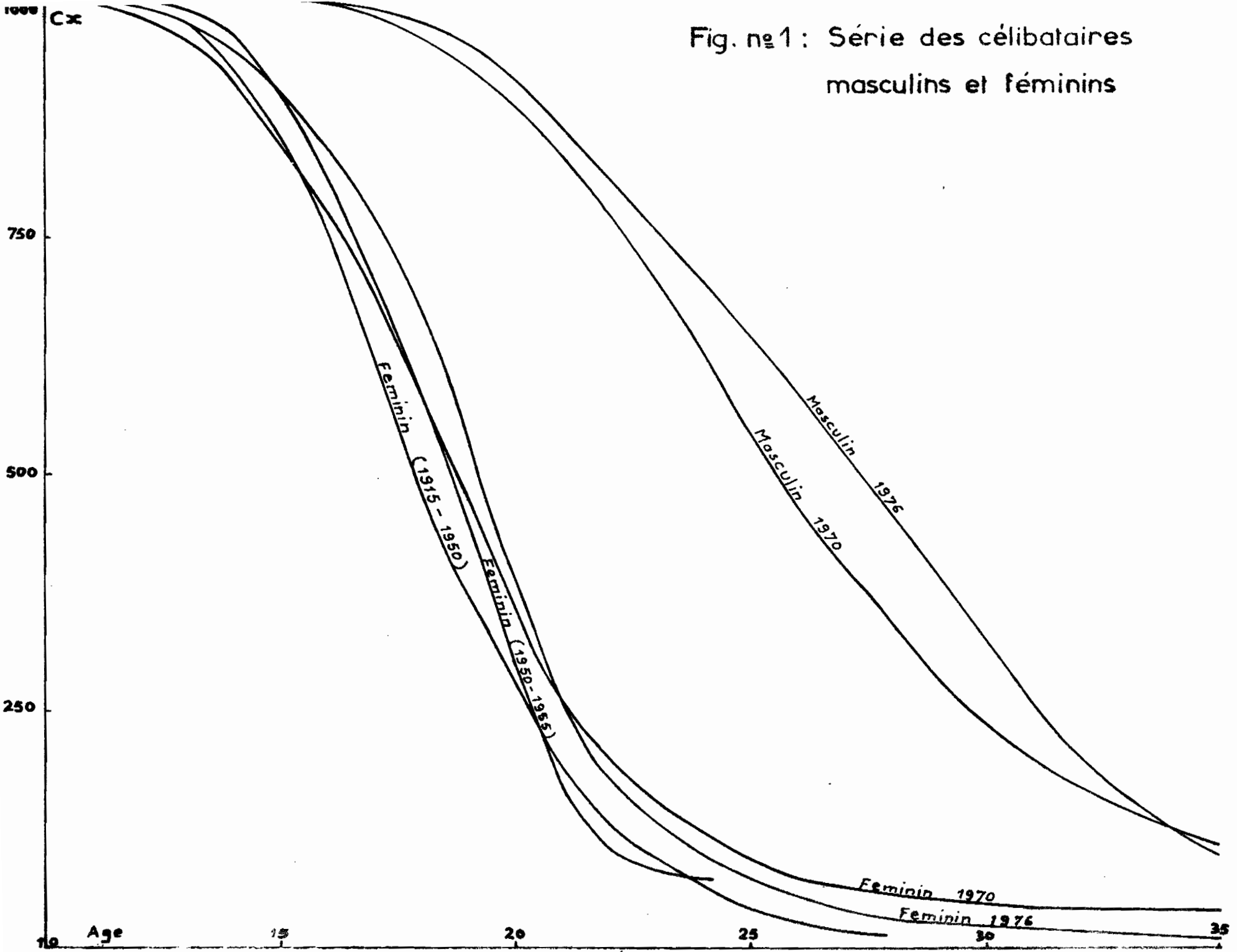


Tableau n° 2 : Tables de nuptialité

Génération 1915 à 1950				Génération 1951 à 1955			
Ages x	C x	m (x, x+a)	n a x p.1000	C x	m (x, x+a)	n a x p.1000	
11	1 000	1	1	1 000	0	0	
12	999	19	19	1 000	0	0	
13	980	49	50	1 000	69	69	
14	931	72	77	931	51	55	
15	859	101	118	880	63	72	
16	758	142	187	817	109	133	
17	616	120	195	708	131	185	
18	496	116	234	577	120	208	
19	380	96	253	457	183	400	
20	284	89	313	274	74	270	
21	195	64	328	200	103	515	
22	131	36	275	97	17	175	
23	95	40	421	80	11	137	
24	55	14	255	69	0	-	
25	41	12	293	-	-	-	
26	29	5	172	-	-	-	
27	24	7	292	-	-	-	
28	17	7	412	-	-	-	
29	10	4	400	-	-	-	
30	6	-	-	-	-	-	

SOURCE : Enquête fécondité

Un nouveau type de primo-nuptialité

A la grande stabilité de l'âge au premier mariage pour les générations 1915 à 1950 succède une modification du régime de la primo-nuptialité dans les générations 1951-1955 : l'intensité annuelle diminue, le calendrier est retardé de façon notable, mais le nombre de célibataires à 24 ans reste équivalent.

o) Premiers mariages féminins en 1970 et 1976

Les proportions de célibataires par groupes d'âge quinquennaux relevées en 1970 et 1976 permettent de mesurer, par un ajustement et une interpolation graphiques, les proportions de célibataire à chaque âge exact. A partir de ces données on peut construire les tables de primo-nuptialité du moment des années 1970 et 1976 (tableau n° 4).

Ces tables peuvent être résumées par les valeurs centrales suivantes :

Tableau n° 3 : Caractéristiques de tendance centrale en 1970 et 1976 de la primo-nuptialité féminine.

	Age modal	Age médian	Age moyen
1970	18	18,6	19,1
1976	19	19,3	19,4

L'examen de ces valeurs centrales et des courbes de célibataire (figure n° 1) révèle le retard de l'âge au premier mariage entre les deux dates considérées.

Ceci permet de remarquer le nouveau recul de la primo-nuptialité dans les générations 1956-1960 (celles qui déterminent l'allure de la courbe 1976 de 15 à 19 ans) par rapport aux générations précédentes.

A travers ces différentes données (âge au premier mariage dans les générations successives, proportion de célibataires en 1970 et 1976) on constate une même tendance : le retard continu de l'âge au premier mariage à partir des générations 1946-1950 succède à une période de grande stabilité.

Tableau n° 4 : Tables de primo-nuptialité par année d'âge (calculées par un ajustement graphique à partir des proportions de célibataires par groupes d'âge quinquennaux) sexe féminin.

1970				1976			
Age x	C x	m (x, x+a)	$\frac{n}{p} \cdot \frac{x}{1000}$	Age x	C x	m (x, x+a)	$\frac{n}{p} \cdot \frac{x}{1000}$
10	1 000	1	1	10	1 000	0	0
11	999	9	9	11	1 000	5	5
12	990	30	30	12	995	15	15
13	960	50	52	13	980	35	36
14	910	60	66	14	945	50	53
15	850	70	82	15	895	60	67
16	780	80	103	16	835	65	78
17	700	120	171	17	770	85	110
18	580	125	216	18	685	140	204
19	455	105	231	19	545	160	294
20	350	95	271	20	385	145	377
21	255	60	235	21	240	65	271
22	195	40	205	22	175	45	257
23	155	35	226	23	130	30	231
24	120	25	208	24	100	25	250
25	95	25	263	25	75	25	333
26	70	10	143	26	50	15	300
27	60	5	83	27	35	5	143
28	55	5	90	28	30	5	167
29	50	5	100	29	25	5	200
30	45	10	222	30	20	10	500
35	35	15	429	35	10	4	400
40	20			40	6		

SOURCE : Enquête renouvelée

I. 2. Premiers mariages masculins en 1970 et 1976

Tableau n° 5 : Tables de primo-nuptialité par année d'âge (calculées par un ajustement graphique à partir des proportions de célibataires par groupe d'âge quinquennaux) sexe masculin.

1970				1976			
Age x	C x	m (x, x+a)	$\frac{n}{a} \frac{x}{p. 1000}$	Age x	C x	m (x, x+a)	$\frac{n}{a} \frac{x}{p. 1000}$
15	1 000	5	5	15	1 000	1	1
16	995	15	15	16	999	3	3
17	980	20	20	17	996	16	16
18	960	30	31	18	980	25	26
19	930	45	48	19	955	40	42
20	885	50	56	20	915	50	55
21	835	60	72	21	865	50	58
22	775	65	84	22	815	55	67
23	710	75	106	23	760	55	72
24	635	95	150	24	705	60	85
25	540	65	120	25	645	55	85
26	475	70	147	26	590	60	102
27	405	65	160	27	530	65	123
28	340	60	176	28	465	70	151
29	280	45	161	29	395	75	190
30	235	40	170	30	320	65	203
31	195	25	128	31	255	55	216
32	170	35	206	32	200	40	200
33	145	25	172	33	160	35	219
34	125	20	160	34	125	25	200
35	110	15	136	35	100	65	650
40	85	25	294	40	35	15	429
45	60			45	20		

SOURCE : Enquête renouvelée

Les proportions de célibataires masculins en 1970 et 1976 permettent, de la même façon que pour le sexe féminin, d'établir des tables de nuptialité pour ces deux dates (tableau n° 5) et les valeurs centrales qui les résument (tableau n° 6).

Tableau n° 6 : Caractéristiques de tendance centrale en 1970 et 1976 de la primo-nuptialité masculine.

	Age modal	Age médian	Age moyen
1970	23	25,2	26,2
1976	29	27,3	27,4

Ces données (visualisées dans la figure n° 1) montrent le retard de la primo-nuptialité masculine entre les deux dates observées. Le recul, plus marqué que pour le sexe féminin, est particulièrement net entre 24 et 30 ans ; il paraît être la conséquence de la prolongation de la durée des études et de l'existence d'une période intermédiaire croissante entre la fin de la scolarité et l'entrée dans la vie active. Les difficultés économiques restreignent les possibilités d'emploi rural ou "moderne" et prolongent la durée d'inaction professionnelle. La scolarisation et l'inactivité interdisent aux jeunes hommes l'obtention rapide d'un statut socio-économique et d'une indépendance financière leur permettant d'accéder au mariage.

I. 3. Primo-nuptialité différentielle selon le sexe

Les courbes de célibataires hommes et femmes et les valeurs des tendances centrales mettent en évidence le décalage important entre les calendriers masculins et féminins des premiers mariages ; l'écart s'amplifiant entre 1970 et 1976 du fait du retard plus aigu de la primo-nuptialité masculine (la différence entre les âges médians passe de 6,6 à 8 années, entre les âges moyens de 7,2 à 8 ans).

La scolarisation moins fréquente chez les jeunes filles, a une influence moindre dans le retard des premiers mariages féminins ; elle ne paraît pas être un facteur déterminant mais plutôt accompagnateur des autres causes de ce recul : baisse de la polygamie et difficultés économiques qui restreignent le nombre d'hommes ayant la possibilité de se marier.

I. 4. Données comparatives

La comparaison des données du plateau de Dayes avec celles concernant l'ensemble du Togo montre qu'en 1970 la primo-nuptialité est légèrement plus tardive à Dayes (écart entre les moyennes : + 0, 3 an pour les hommes, + 0, 9 an pour les femmes).

Sans atteindre les âges élevés de la capitale Lomé, le niveau à Dayes est assez proche de celui des villes secondaires (Anèho, Atakpamé, Bassar, Kpalimé, Sokodé, Tsévié) et donc fort éloigné des chiffres des zones rurales.

Tableau n° 7 : Données comparatives sur la primo-nuptialité

	MASCULIN			FEMININ			Ecart (M - F)	
	Age modal	Age médian	Age moyen	Age modal	Age médian	Age moyen	Age médian	Age moyen
Dayes 1970 (1)	23	25,2	26,3	18	18,6	19,1	6,6	7,2
Dayes 1976 (2)	29	27,3	27,4	19	19,3	19,4	8,0	8,0
Togo 1960 (3)	25	25,4	26,5	17	18,7	19,4	6,7	7,1
Togo 1970 (4)	25	-	26,0	17	-	18,2	-	7,8
Lomé 1970 (4)	-	-	27,3	-	-	20,8	-	6,5
Autres Villes du Togo 1970 (4)	-	-	26,9	-	-	18,9	-	8,0

SOURCE : (1) Recensement 1970
 (2) Enquête renouvelée 1976
 (3) Recensement 1960 : TABUTIN D., 1973
 (4) Recensement 1970 : LOCOH T., 1976

Ce retard à Dayes s'accompagne d'une évolution opposée : on constate sur l'ensemble du Togo un rajeunissement de l'âge au premier mariage, au contraire à Dayes on note un recul pour les générations les plus récentes.

A. II. La divortialitéII. 1. Proportions de divorcés

L'accroissement du nombre de divorcés entre 1970 et 1976 est un phénomène global qui touche les deux sexes et la presque totalité des groupes d'âges.

Tableau n° 8 : Pourcentages de divorcés selon le sexe et l'âge en 1970 et 1976 (1)

	MASCULIN		FEMININ	
	1970	1976	1970	1976
10 - 19	-	25,0	3,3	5,0
20 - 29	3,8	3,7	1,3	10,0
30 - 39	4,7	6,5	5,0	9,3
40 - 49	7,7	8,8	11,4	12,9
50 - 59	7,5	9,3	12,8	16,3
60 - 69	11,6	10,7	12,9	11,2
70 et +	7,9	13,9	3,8	4,5
TOTAL	6,5	8,7	5,5	10,4

SOURCE : Enquête renouvelée

L'augmentation est plus forte pour le sexe féminin, la proportion de divorcées étant en 1976 presque le double de celle de 1970. Aussi en 1976 le pourcentage féminin de divorcées est-il supérieur au pourcentage masculin, au contraire de 1970. Chez les femmes l'accroissement est plus intense dans les groupes les plus jeunes : en 1970 les proportions de divorcées étaient élevées à partir de 40 ans, elles le deviennent en 1976 dès le groupe 20 - 29 ans, et 10 % du nombre total des femmes qui se sont mariées sont

(1) Les pourcentages sont obtenus en rapportant le nombre de divorcés à l'ensemble de la population ayant été mariée au moins une fois.

divorcées au moment de l'enquête de 1976, pourcentage particulièrement important (1).

Chez les hommes la hausse des proportions de divorcés est indépendante de l'âge et d'un degré plus faible.

II. 2. Tables de divortialité

Les proportions de divorcés dépendent à la fois de l'intensité du divorce et de la capacité de remariage des individus, aussi leur étude ne permet-elle pas de saisir le phénomène de la divortialité à l'état brut mais simplement l'effet sur la structure matrimoniale des risques conjugués de divorce et de remariage.

L'examen des biographies matrimoniales des femmes donne la possibilité de calculer des tables de divortialité pour les premières unions et pour les remariages et ainsi de mesurer la propension des femmes à divorcer selon la durée et le type de leur union.

Pour les premières unions et les remariages les âges médians au divorce sont respectivement de 5,5 ans et 3,8 ans, les âges moyens de 7,6 et 5,2 années.

On constate (figure n° 2) que l'intensité de la divortialité est particulièrement forte durant les premières années d'union ; celle des remariages est supérieure pendant les six premières années, du sixième au dixième anniversaire la différence s'atténue et les quotients sont de degré comparable, à partir du onzième et surtout du quinzième la tendance s'inverse et les remariages deviennent plus stables du fait sans doute d'un effet de sélection (rupture des remariages les plus instables durant les premières années).

Excepté cette différence de calendrier, la divortialité est de niveau élevé quel que soit le type de l'union, et après vingt-cinq ans de mariage le nombre des ruptures par divorce reste comparable d'un type à l'autre et représente environ 40 % des unions.

(1) Les proportions de divorcées à Dayes en 1970 sont supérieures à celles habituellement enregistrées : les résultats du recensement de 1970 étaient pour le Togo : 3,9 %, la Région des Plateaux : 6,2 %, la circonscription de Kloto : 7,2 %.

Par contre pour le sexe masculin le pourcentage est inférieur à celui de la circonscription d'appartenance (Kloto : 7,2 %) et supérieur à ceux du Togo (3,9 %) et de la Région des Plateaux (6,2 %). Les proportions élevées d'individus divorcés et non remariés paraissent être le propre de la région, le plateau de Dayes ne faisant qu'accentuer une caractéristique de son environnement.

Fig. n° 2

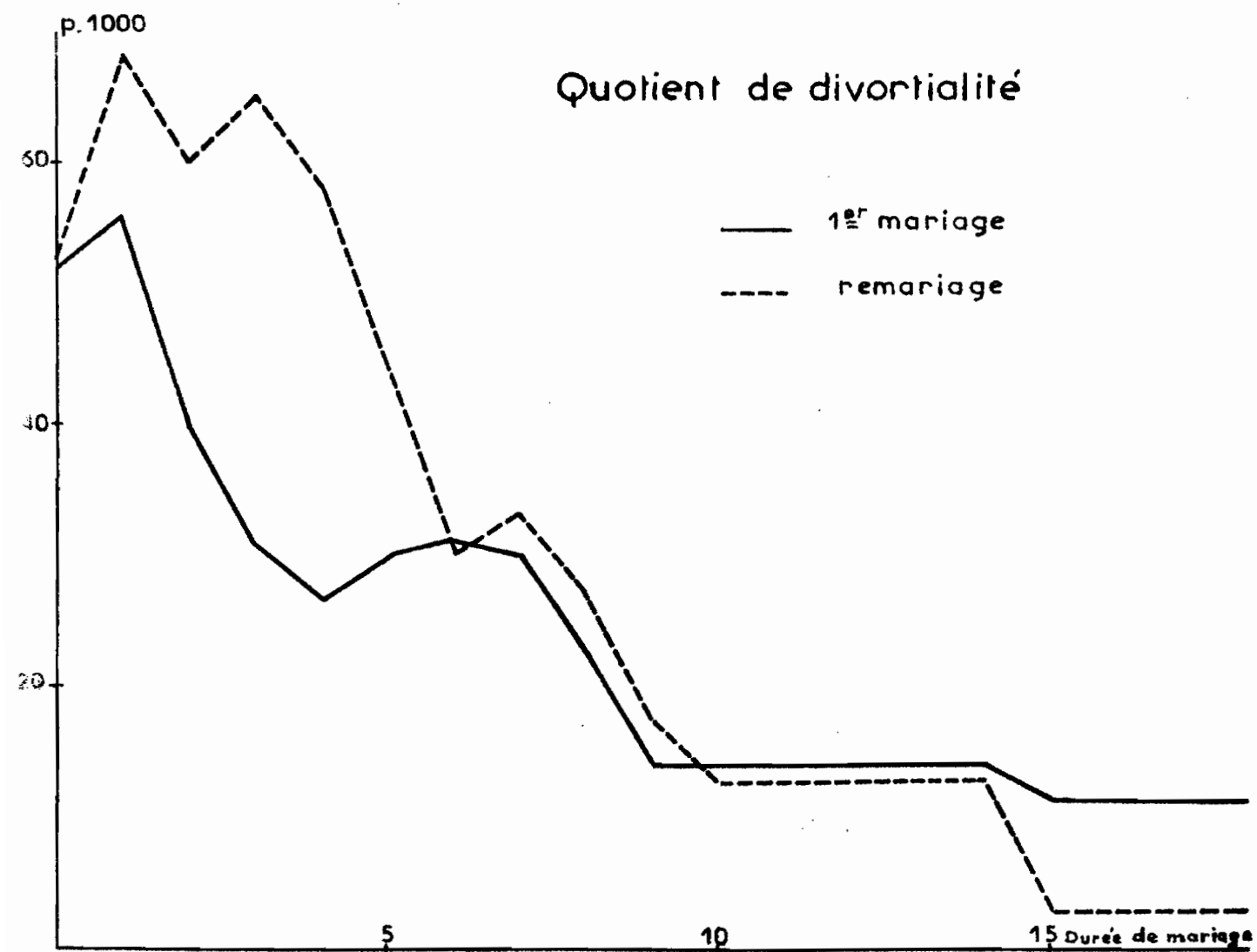
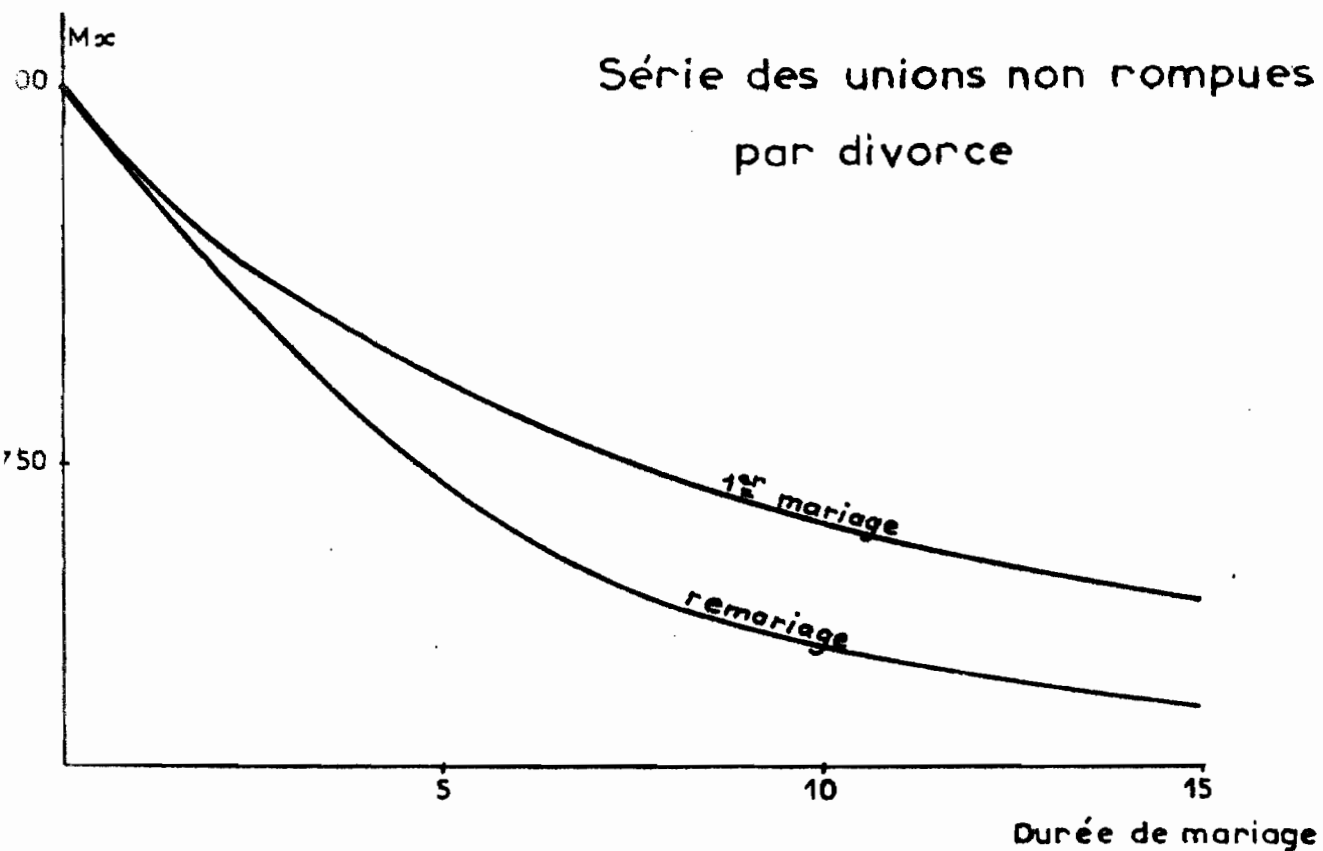


Tableau n° 9 : Tables de divortialité des premières unions et des remariages (1).

PREMIERES UNIONS				REMARIAGES			
Anniver- saire (x)	m (x)	d (x, x + a)	$\frac{D}{a} \frac{x}{p. 1000}$	Anniver- saire (x)	m (x)	d (x, x + a)	$\frac{D}{a} \frac{x}{p. 1000}$
0	1 000	52	52	0	1 000	53	53
1	948	53	56	1	947	64	68
2	895	36	40	2	883	53	60
3	859	27	31	3	830	54	65
4	832	22	27	4	776	45	58
5	810	24	30	5	731	31	43
6	786	24	31	6	700	21	30
7	762	23	30	7	679	22	33
8	739	17	23	8	657	18	27
9	722	10	14	9	639	11	17
10	712	49	69	10	628	42	67
15	663	35	53	15	586	9	15
20	628	18	28	20	577	7	12
25	610	13	22	25	570	-	-
30	597	-	-	-	-	-	-

SOURCE : Enquête fécondité

(1) Les trois séries de données pour chaque anniversaire de mariage (ou durée révolue) sont les suivantes :

m (x) : mariages en cours à l'anniversaire x

d (x, x + a) divorces entre les anniversaires x et x + a

$\frac{D}{a} \frac{x}{p. 1000}$: quotient de divortialité entre les anniversaires x et x + a

A. III. Le veuvage

Au contraire des proportions de divorcés, celles des veufs et des veuves restent particulièrement stables entre 1970 et 1976. (la diminution qui affecte le sexe masculin est faible).

Tableau n° 10 : Proportions de veufs selon le sexe et l'âge (%) (1).

	MASCULIN		FEMININ	
	1970	1976	1970	1976
(10 - 19	-	-	-	-
(20 - 29	2,5	-	0,8	0,3
(30 - 39	0,9	0,7	2,7	4,3
(40 - 49	0,7	1,2	7,8	7,0
(50 - 59	2,7	3,3	20,2	9,0
(60 - 69	1,2	3,3	53,2	45,0
(70 et +	8,8	10,2	77,2	82,0
(TOTAL	3,0	2,5	9,6	9,6

SOURCE : Enquête renouvelée

Cette stabilité et la grande disparité entre les sexes sont les caractéristiques essentielles qui se dégagent du tableau précédent. La différence entre les sexes est maximale dans les groupes les plus âgés (60-69 ans, 70 ans et plus), la proportion de veuves étant particulièrement importante à partir de 60 ans. Aucune surmortalité masculine n'apparaissant, on doit rechercher la cause de cette inégalité dans la difficulté supérieure de remariage des femmes les plus vieilles, et dans l'existence de la polygamie (plus fréquente chez les hommes de cinquante ans et plus) : le décès d'une de ses femmes n'entraîne pas le veuvage du mari polygame.

A IV. La polygamie

La polygamie régresse entre 1970 et 1976 comme le montrent les tableaux n° 11 et 12.

En 1970 un homme sur quatre était polygame et en 1976 seulement un sur cinq. Cette baisse de la polygamie est particulièrement manifeste de 20 à 39 ans.

(1) Les pourcentages sont obtenus en rapportant le nombre de veufs à l'ensemble de la population ayant été mariée.

Tableau n° 11 : Nombre d'épouses selon l'âge en 1970 et 1976
(pour 100 hommes de chaque groupe d'âge)

Groupe d'âge	1970				1976			
	1 Fe.	2 Fe.	3 Fe.	4 Fe.	1 Fe.	2 Fe.	3 Fe.	4 Fe.
15-19	100,0	0	0	0	100,0	0	0	0
20-29	87,3	12,0	0,7	0	96,8	3,2	0	0
30-39	74,5	21,7	3,5	0,3	84,6	13,6	1,8	0
40-49	70,2	22,9	6,1	0,8	75,1	18,9	5	1,0
50-59	72,0	21,4	5,4	1,2	68,9	27,2	2	1,9
60-69	80,0	20,0	0	0	73,1	20,2	4,8	1,9
70-79	70,2	17,0	12,8	0	82,3	14,0	3,5	0
80 et +	77,8	22,2	0	0	80,0	16,0	4,0	0
TOTAL	75,3	20,1	4,1	0,5	79,6	16,7	2,9	0,8

SOURCE : Enquête renouvelée

Tableau n° 12 : Nombre moyen d'épouses pour un homme marié et un homme polygame de chaque groupe d'âge.

Groupe d'âge	Pour un homme marié			Pour un homme polygame		
	Dayes 1970	Dayes 1976	Togo 1970 rural *	Dayes 1970	Dayes 1976	Togo 1970 rural *
15-19	1	1	1,02	-	-	2,05
20-29	1,13	1,03	1,18	2,05	2,0	2,13
30-39	1,30	1,15	1,46	2,16	2,12	2,26
40-49	1,37	1,31	1,64	2,27	2,28	2,39
50-59	1,34	1,35	1,70	2,28	2,19	2,50
60-69	1,20	1,35	1,70	2,00	2,32	2,32
70-79	1,40	1,21	1,66	2,43	2,20	2,55
80 et +	1,22	1,20	1,65	2,00	2,20	-
TOTAL	1,30	1,25		2,20	2,22	-

SOURCE : Enquête renouvelée

* Recensement 1970 : Direction de la Statistique, 1974.

A l'opposé, les groupes 50-59 ans et 60-69 ans sont marqués par une évolution inverse et les proportions de polygames s'accroissent. Il s'agit des classes d'âge avec le taux de polygamie le plus élevé qui résistent au phénomène de recul de la polygamie constaté au niveau global.

S'il existe une régression de la polygamie (nombre d'hommes polygames) on ne remarque pas de diminution de l'intensité de celle-ci (nombre d'épouses pour un homme polygame), intensité il est vrai peu élevée, la grande majorité des polygames ayant seulement deux femmes (plus de 80 %).

Par rapport au Togo rural la polygamie à Dayes est relativement faible au niveau de sa diffusion comme de son intensité.

A. V. La mobilité matrimoniale des femmes

La forte divortialité doit entraîner une mobilité matrimoniale importante, comme le confirme le tableau n° 13 qui compare les résultats du plateau de Dayes avec ceux de sa circonscription d'appartenance (Kloto) et ceux du Togo (ensemble du pays).

Tableau n° 13 : Nombre moyen de mariages selon l'âge (femmes mariées au moins une fois).

Groupe d'âge	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-59	TOTAL
DAYES 1976 ⁽¹⁾	1,07	1,19	1,34	1,40	1,48	1,54	1,57	1,62	1,39
KLOTO 1970 ⁽²⁾	1,05	1,15	1,28	1,39	1,46	1,53	1,55	1,48	1,35
TOGO 1970 ⁽²⁾	1,05	1,11	1,19	1,26	1,30	1,34	1,34	1,35	1,23

SOURCE : (1) Enquête Fécondité

(2) Recensement 1970 : Direction de la Statistique, 1974-1975.

La mobilité est plus grande à Dayes qu'à Kloto, la différence étant maximale aux jeunes âges (20 à 29 ans), et dans le groupe le plus âgé (50-59 ans).

Comparé avec les données nationales l'écart est encore plus important et croît régulièrement avec l'âge.

Aussi l'instabilité matrimoniale des femmes apparaît-elle à Dayes plus forte, ce qui recoupe les résultats concernant la divortialité.

A. VI. Désagrégation des structures matrimoniales

Le retard de l'âge au premier mariage et la croissance des effectifs de femmes divorcées provoquent une diminution du nombre d'individus mariés. On peut étudier cette notion à partir du rapport suivant, calculé pour la population âgée de quinze ans et plus,

$$\frac{\text{Population actuellement mariée}}{\text{population totale}}$$

La comparaison des indices de Dayes avec ceux de Kloto et de l'ensemble du Togo peut se faire à l'aide du tableau n° 14.

Tableau n° 14 : Proportion de population mariée selon le sexe.

	DAYES 1970 (1)	DAYES 1976 (1)	KLOTO (2)	TOGO (2)
MASCULIN	0,63	0,52	0,61	0,62
FEMININ	0,70	0,66	0,72	0,76

SOURCE : (1) Enquête renouvelée

(2) Recensement 1970 : Direction de la Statistique, 1975.

Le niveau de l'indice à Dayes est proche en 1970 de celui du Togo et de Kloto : légèrement supérieur pour le sexe masculin, et inférieur pour le sexe féminin.

Entre 1970 et 1976 la baisse sur le plateau de l'indice pour les deux sexes est nette et particulièrement accusée pour le sexe masculin, le retard dans la constitution des couples s'accompagnant d'une stabilité plus faible des unions.

Les phénomènes qui portent atteinte à la cohésion des structures matrimoniales de la société de Dayes proviennent à la fois du développement même de l'économie de plantation (accroissement de la scolarisation, prolongement de la scolarité, recherche d'un emploi urbain de la part des jeunes scolarisés, mobilité plus grande des individus membres d'une société largement ouverte sur l'extérieur) et de la crise économique traversée : (inactivité des hommes, émigration, difficultés financières pour élever les enfants et payer les frais de santé et d'étude).

Aussi en 1976 le tiers de la population féminine de plus de 14 ans vit-elle en état de non-mariage, et la proportion de non-mariés atteint-elle près de la moitié pour le sexe masculin.

B - FECONDITEB. I. Niveau de la féconditéI. 1. Taux de fécondité par âge

Dans le cas du plateau de Dayes, ces taux de fécondité sont calculés d'après l'ensemble des naissances vivantes des femmes de l'échantillon, quelles que soient la génération de la femme et la date de naissance de l'enfant.

L'échantillon étant relativement réduit (1 264 femmes), la méthode, qui consiste à ne retenir que les naissances survenues lors de la dernière année précédant l'enquête (observation rétrospective sur un an) n'a pas été utilisée à l'inverse d'autres études (enquêtes post-censitaires au Togo en 1961 et 1971).

Tableau n° 15 : Taux de fécondité selon le groupe d'âge (p. 1000)

Groupe d'âge	Dayes 1976 *	Région des Plateaux 1961 ** (1)	Région des Plateaux 1971 ** (2)	Togo 1961 *** (3)	Togo 1971 *** (3)
14	13	-	-	-	-
15 - 19	156	151	137	140	121
20 - 24	309	324	263	303	291
25 - 29	313	326	274	290	289
30 - 34	275	276	218	251	245
35 - 39	206	167	182	175	193
40 - 44	113	127	112	106	117
45 - 49	38	16	⁶⁷ (45-54 ans)	26	70

* D'après l'ensemble des naissances des femmes de l'échantillon de l'enquête fécondité.

** D'après une observation rétrospective sur 1 an des naissances des femmes de l'échantillon (enquête post-censitaire 1961 et 1971).

*** Ajustement, d'après la méthode de W. Brass, des données recueillies lors d'une observation rétrospective sur 1 an des naissances des femmes de l'échantillon (enquêtes post-censitaires 1961 et 1971).

SOURCE : (1) Service de la Statistique générale, s. d.
(2) Direction de la Statistique, (à paraître)
(3) Adognon K., 1979.

I. 2. Fécondité cumulée aux différents âges

Avec les données dont nous disposons, deux méthodes peuvent être utilisées pour mesurer la descendance des femmes :

- A partir des taux de fécondité par groupe d'âge : la descendance obtenue correspond à la descendance moyenne de l'ensemble des générations. Cette descendance est souvent dénommée fécondité cumulée.

- A partir de la descendance atteinte au moment de l'enquête par les femmes de chaque groupe d'âge. Il s'agit ici de descendance du moment.

Tableau n° 16 : Fécondité cumulée aux différents âges

Age exact.	Dayes 1976 *	Région des Plateaux 1961 **	Région des Plateaux 1971 **	Togo 1961 **	Togo 1971 **
20 ans	0,84	0,75	0,68	0,70	0,60
25 ans	2,39	2,37	2,00	2,21	2,06
30 ans	3,95	4,00	3,37	3,66	3,50
35 ans	5,33	5,38	4,46	4,92	4,73
40 ans	6,36	6,22	5,37	5,79	5,69
45 ans	6,92	6,85	5,93	6,32	6,28
50 ans	7,11	6,93	6,70 (à 55 ans)	6,45	6,63

* Calculée à partir des taux de fécondité par groupe d'âge mesurés avec l'ensemble des naissances des femmes de l'échantillon de l'enquête fécondité.

** Calculée à partir des taux de fécondité par groupe d'âge mesurés par une observation rétrospective sur un an (enquêtes post-censitaires 1961 et 1971) (ajustement des données observées par la méthode de W. Brass en ce qui concerne le Togo 1961 et 1971).

a) Données du plateau de Dayes

L'observation des deux séries de données (tableaux n° 16 et 17) concernant le plateau de Dayes permet une première approche de l'évolution de la fécondité.

On doit préalablement remarquer que ces deux séries sont obtenues à partir de données collectées de la même manière par une observation rétrospective de l'ensemble des naissances des femmes de l'échantillon.

Tableau n° 17 : Descendance du moment observée aux différents âges.

Age exact.	Dayes 1976 *	Togo 1961 *	Togo 1971 *
20 ans	0,81	0,95	0,85
25 ans	2,22	2,34	2,19
30 ans	4,06	3,78	3,60
35 ans	5,34	5,00	4,81
40 ans	6,10	5,84	5,73
45 ans	6,79	6,31	6,35
50 ans	7,00	6,45	6,59

La descendance pour un âge exact donné est la moyenne des descendances des groupes d'âges environnants

$$D(20) = \frac{D(15-19) + D(20-24)}{2}$$

* Calculée à partir des descendances observées au moment de l'enquête (ajustement des données observées par la méthode de W. Brass en ce qui concerne le Togo) - : Enquête fécondité pour Dayes
: Enquêtes post-censitaires 1961 et 1971 pour le Togo.

Seul l'échantillon de femmes à partir duquel les descendances sont calculées change d'un type à l'autre.

- Dans le premier cas (fécondité cumulée) on obtient une descendance à partir des naissances de l'ensemble des femmes. Il s'agit en quelque sorte d'une descendance moyenne des différents groupes de générations pondérée par les effectifs respectifs de ces groupes.

- Dans le second cas (descendance atteinte) seules les femmes des groupes d'âge considérés sont concernées : il s'agit bien d'une descendance du moment pour chaque âge atteint.

La distinction dans la nature des données est maximale aux jeunes âges : en ce qui concerne la fécondité cumulée l'ensemble des générations est prise en compte, pour la descendance atteinte seules les jeunes générations le sont.

Ainsi la similitude des deux séries, qui se manifeste à chaque âge, est-elle un bon indicateur de la stabilité de la descendance, donc de la fécondité.

Une baisse de la fécondité entre les générations les plus anciennes et les générations les plus récentes supposerait une sous-estimation des naissances dans les générations les plus vieilles, ce qui est difficilement admissible si l'on considère le niveau élevé des fécondités et descendances mesurées.

b) Données comparatives

Les tableaux précédents rendent également possible une comparaison des fécondités et descendance observées sur le plateau de Dayes avec d'autres séries relevées au Togo (voir figures n°3 et 4)

Si l'on considère les données nationales on constate que fécondité et descendance sont plus élevées à Dayes que sur l'ensemble du Togo.

- Pour les taux de fécondité et la fécondité cumulée le niveau supérieur à Dayes se manifeste à tous les âges.

- Pour les descendance, seul le Togo en 1961, à 20 et 25 ans, atteint un degré plus élevé.

On peut dire que la fécondité à Dayes, quelle que soit la mesure que l'on utilise, est supérieure à la fécondité nationale.

En ce qui concerne les comparaisons avec la Région des Plateaux (à partir exclusivement des taux de fécondité et de la fécondité cumulée) on doit distinguer les données de 1971 qui marquent une baisse de la fécondité régionale durant la décennie 1961-1971.

La fécondité de Dayes est comparable à celle de 1961 avec de légères différences selon les groupes d'âges (intensité supérieure des taux régionaux entre 20 et 30 ans par exemple) mais les fécondités cumulées restent proches quel que soit l'âge atteint.

Au contraire, les données de 1971 de la Région des Plateaux sont nettement inférieures à celles de Dayes jusqu'à 40 ans ; et la fécondité cumulée finale demeure plus élevée à Dayes.

I. 3. Les probabilités d'agrandissement

Pour être véritablement représentatives de la fécondité au sens strict, les probabilités d'agrandissement doivent être calculées dans des cohortes de premiers mariages encore en cours au moment où la femme atteint le terme de sa vie féconde, afin d'éliminer les perturbations occasionnées par les ruptures d'union temporaires ou définitives.

Les probabilités d'agrandissement calculées à partir de la descendance observée des 108 femmes ayant atteint 45 ans s'établissent comme suit :

$a_0 = 0,963$
$a_1 = 0,933$
$a_2 = 0,979$
$a_3 = 0,937$
$a_4 = 1,000$

$a_5 = 0,966$
$a_6 = 0,965$
$a_7 = 0,795$
$a_8 = 0,742$
$a_9 = 0,735$

$a_{10} = 0,472$
$a_{11} = 0,470$
$a_{12} = 0,500$
$a_{13} = 0,250$
$a_{14} = 1,000$
$a_{15} = 0,000$

Fig. n°3 : Fécondité cumulée aux différents âges

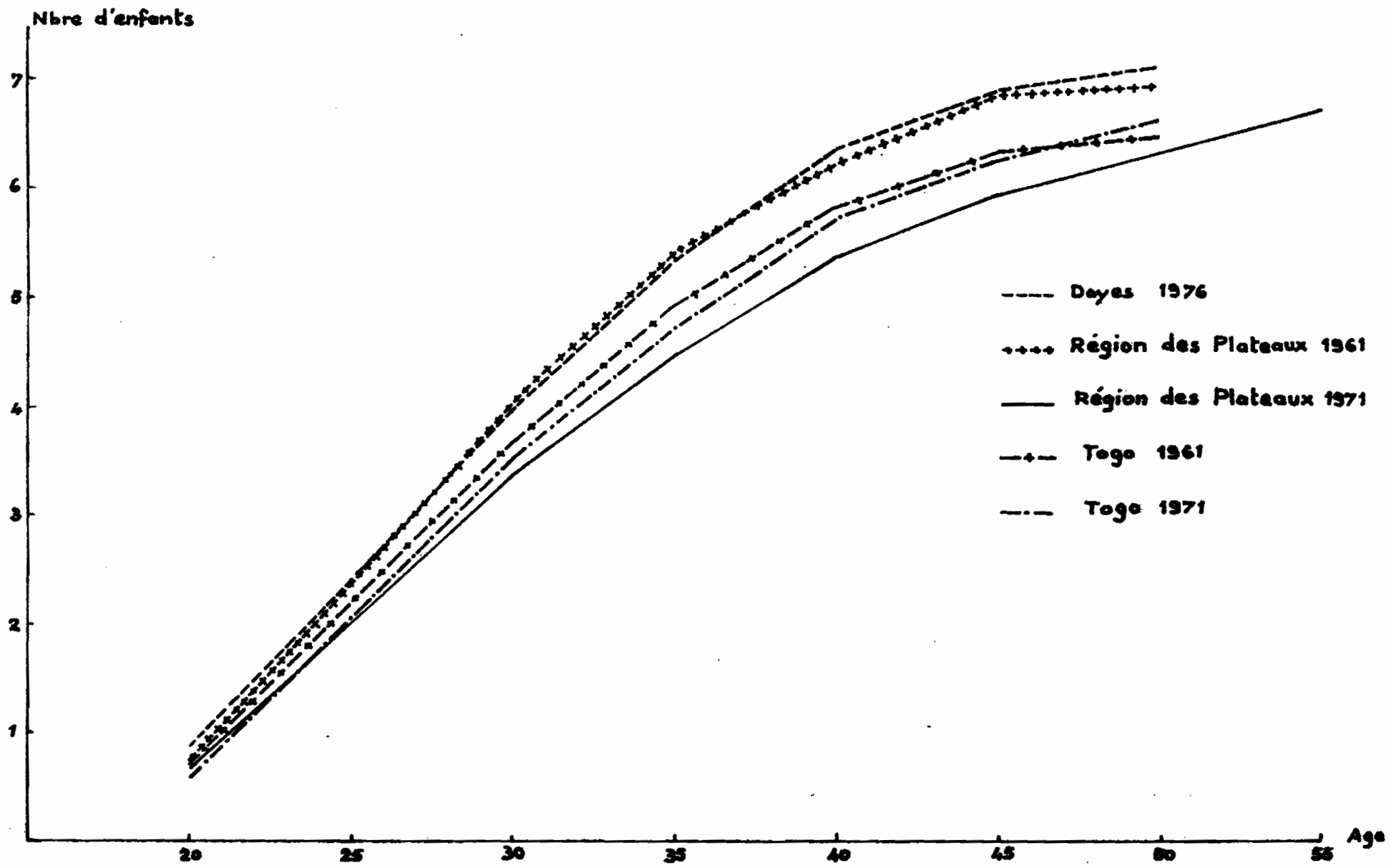
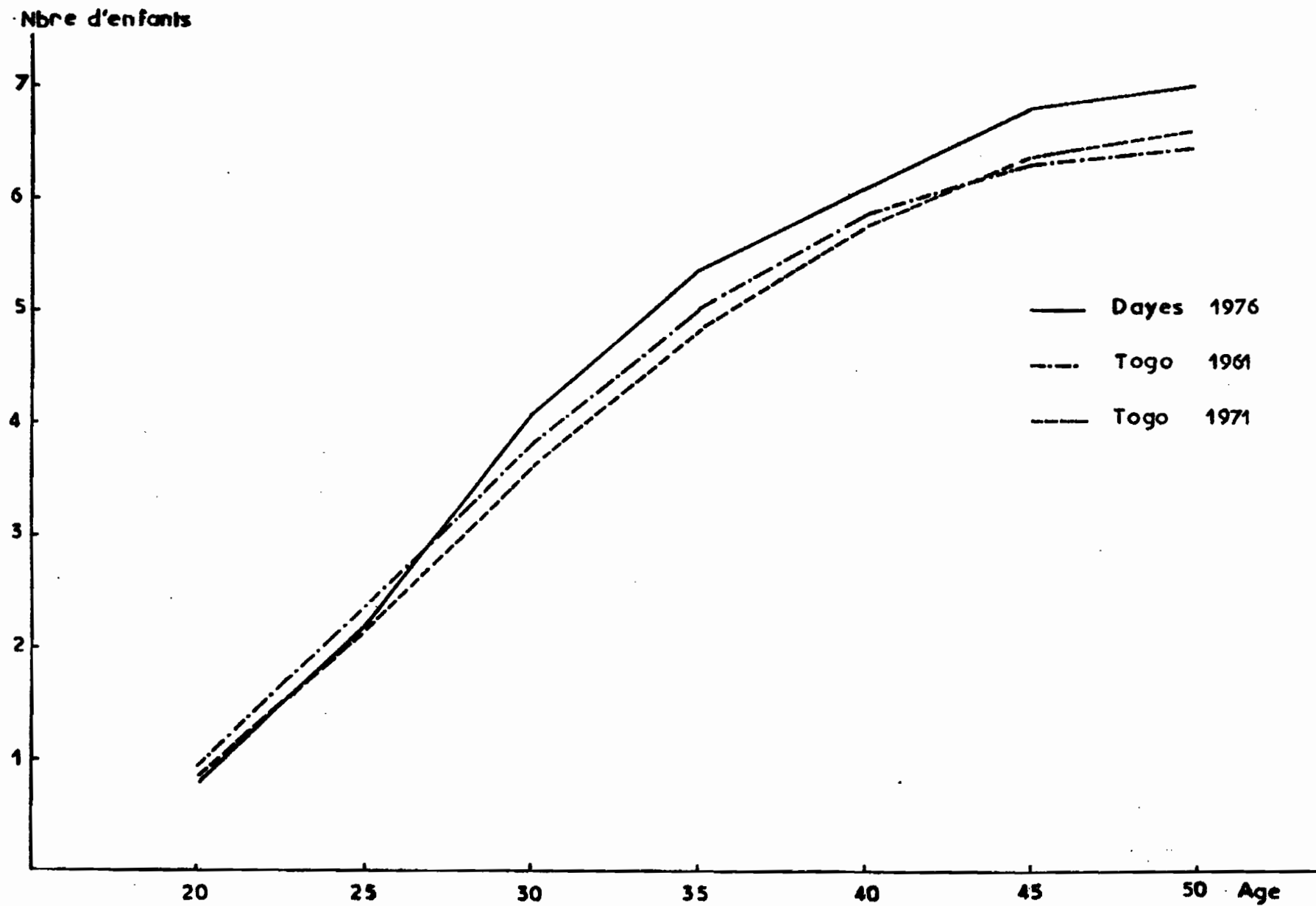


Fig. n° 4: Descendance observée aux différents âges



La différence (1 - a0) rend compte de la stérilité des couples au début du mariage, cette fréquence est égale à Dayes à 3,7%.

Les probabilités d'agrandissement se répartissent en trois niveaux distincts, tout en reflétant la forte intensité de la fécondité :

- de a0 à a6 : les probabilités sont de niveau très élevé supérieures à 0,93.
- de a7 à a9 : elles restent importantes, autour de 0,75
- à partir de a10 : une forte baisse intervient ; les variations d'une probabilité à l'autre ne sont pas significatives vu la faiblesse des effectifs.

B. II. Evolution de la fécondité

II. 1. Taux de fécondité par âge et fécondité cumulée selon le groupe de générations

La comparaison des fécondités et des descendances cumulées a permis une première approche de l'évolution de la fécondité sur le plateau de Dayes en rapprochant le comportement des jeunes générations de celui de l'ensemble de l'échantillon. A partir de cette comparaison on avait pu conclure à la grande stabilité de la fécondité.

Une approche plus précise est rendue possible par l'étude des taux de fécondité des différents groupes de générations qui composent notre échantillon de femmes.

Les tableaux n° 18 et 19 fournissent l'ensemble des données sous la forme de taux de fécondité par groupe d'âge et de fécondité cumulée aux différents âges caractéristiques.

Les variations des taux de fécondité par âge (tableau n° 18, figure n° 5) dans les groupes de générations successives sont importantes (1) et font apparaître deux tendances principales :

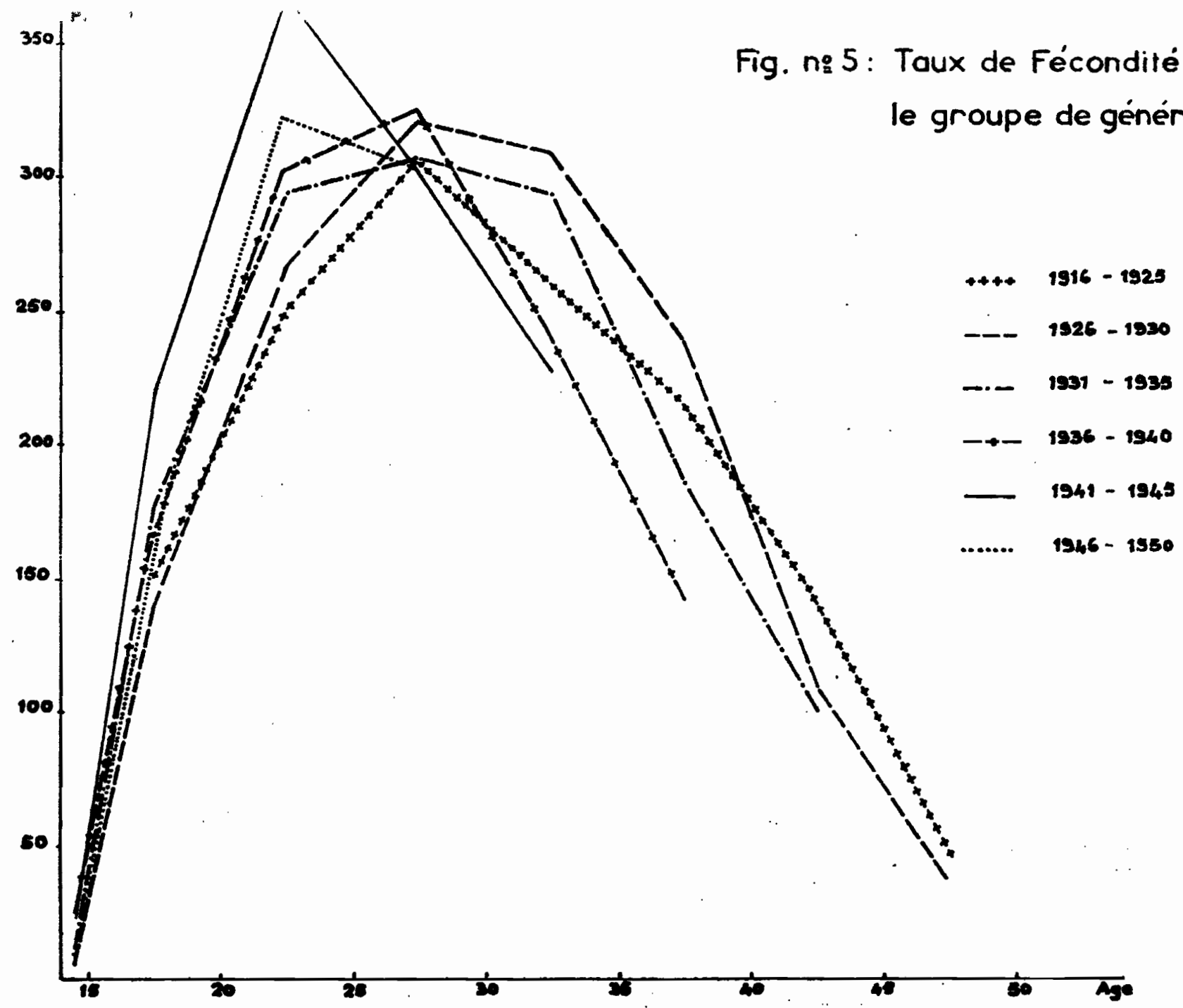
- Pour les groupes d'âges à partir de 30 ans : on note une baisse des taux des générations 1926-1930 aux générations 1941-1945. La fécondité dans la seconde partie de la vie féconde a tendance à diminuer.

- En ce qui concerne les groupes d'âges les plus jeunes (de 14 à 24 ans) les taux de fécondité augmentent jusqu'aux générations 1941-1945 et diminuent dans les générations suivantes.

L'examen des fécondités cumulées (tableau n° 19, figure n° 6) permet de mieux cerner le calendrier de constitution des descendances. L'évolution de celui-ci pouvant se faire à deux niveaux distincts :

(1) La grande stabilité du groupe d'âge 25-29 ans contraste avec les fluctuations des autres groupes et ne fait pas apparaître d'évolution marquée.

Fig. n° 5 : Taux de Fécondité selon le groupe de générations



Nbre d'enfants

Fig. n° 6 :

Fécondité cumulée selon le
groupe de générations

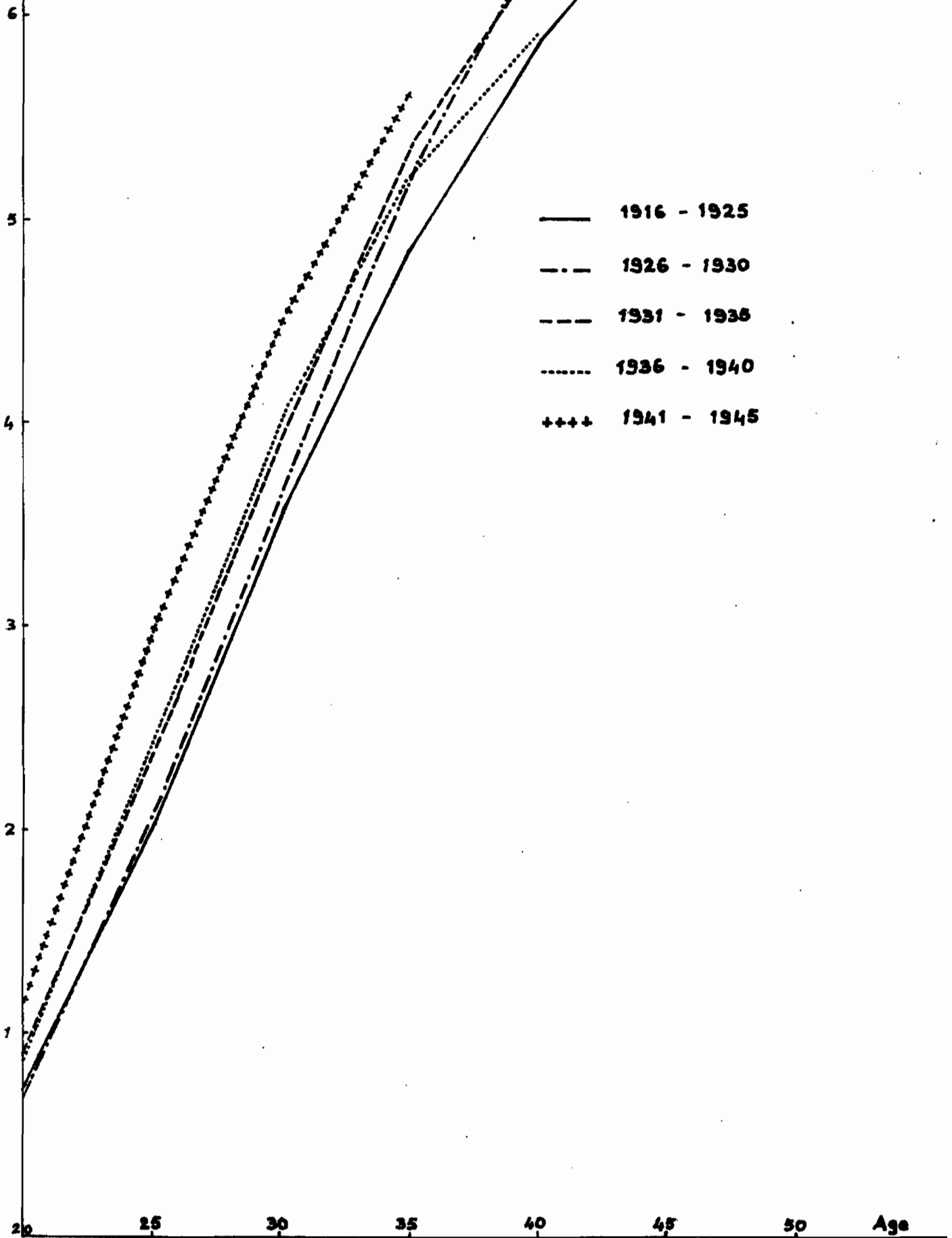


Tableau n° 18 : Taux de fécondité générale par groupe d'âge selon les groupes de générations (p. 1000)

Groupe de générations :	GROUPE D'AGE								Effectif
	14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
1916-1925	0	150	250	305	259	214	141	45	44
1926-1930	6	140	267	320	308	238	110	36*	143
1931-1935	13	175	293	307	293	187	100*		121
1936-1940	25	167	302	325	239	142*			166
1941-1945	23	219	369	303	226*				156
1946-1950	9	164	322	302*					214
1951-1955	10	131	334*						175
1956-1960	6	84*							184

* Taux estimé. Ces groupes d'âge n'ont été vécus qu'à moitié par les femmes des générations considérées. Aussi peut-on admettre que seule la moitié des naissances devant entrer dans le calcul des taux ont eu lieu, et corriger le taux obtenu en conséquence.

Tableau n° 19 : Fécondité cumulée aux différents âges selon les groupes de générations successifs.

Groupe de générations :	AGE ATTEINT						
	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	50 ans
1916-1925	0,75	2,00	3,52	4,82	5,89	6,59	6,82
1926-1930	0,71	2,04	3,64	5,18	6,37	6,92	7,10 *
1931-1935	0,89	2,35	3,89	5,35	6,29	6,79 *	
1936-1940	0,86	2,37	3,99	5,19	5,90 *		
1941-1945	1,12	2,96	4,48	5,61 *			
1946-1950	0,83	2,44	3,95 *				
1951-1955	0,66	2,33 *					
1956-1960	0,43 *						

* Fécondité cumulée incluant des taux de fécondité estimés.

- Celui des générations qui ont atteint 40 ans et constitué la plus grande partie de leur descendance (1) : leur fécondité cumulée ne fait pas apparaître de tendance très nette ; par contre le calendrier se modifie profondément : la descendance se constitue plus rapidement dans les générations les plus récentes (1931-1935) puis à partir de 35 ans le rythme des naissances diminue par rapport aux générations antérieures.

- Celui des fécondités cumulées aux âges les plus jeunes (20, 25 et 30 ans) où il est possible d'établir des comparaisons pour la majorité des générations. Ici les générations 1941-1945 apparaissent comme un groupe charnière. La fécondité cumulée est en progrès jusqu'à ce groupe puis elle faiblit. On constate que la fécondité aux âges jeunes, après avoir progressé dans un premier temps, subit une diminution rapide dans les générations les plus récentes, sans qu'il soit possible d'établir s'il s'agit d'un simple retard du calendrier des naissances ou plus profondément d'un recul de la fécondité générale des générations les plus jeunes.

Le calendrier des naissances des générations les plus anciennes montre bien que l'on ne peut déduire le seuil de la descendance finale de la fécondité cumulée à 20 ou 25 ans.

L'enseignement principal des paragraphes précédents réside dans l'absence de conclusion quant à l'évolution du niveau final de la fécondité.

Les transformations du calendrier des naissances d'un groupe de générations à l'autre nous empêche de prolonger jusqu'à leur terme les courbes de fécondité cumulée des générations non encore parvenues à la fin de leur période de fécondité.

Pour ce qui concerne les générations ayant accompli la majeure part de leur vie féconde aucune tendance nette ne se dégage.

Une comparaison des fécondités cumulées du plateau de Dayes avec celles observées dans le sud-est du Togo (LOCOH, 1979) montre deux périodes bien distinctes : - pour les générations les plus vieilles (1916 à 1930) la fécondité est supérieure à Dayes.

- au contraire les générations les plus jeunes de 1931 à 1955 (excepté le groupe 1941-1945 dont la spécificité a été antérieurement remarquée) ont une fécondité plus élevée dans le Sud-Est.

Cette différence provient essentiellement du décalage prononcé dans le Sud-Est Togo entre les générations les plus anciennes et les plus récentes ; césure qui se manifeste, d'après T. LOCOH, avec la génération 1931. Cette hétérogénéité de la fécondité des groupes de générations contraste avec la cohérence plus accusée des données à Dayes où l'on constate une relative stabilité des fécondités cumulées.

(1) Groupe de générations : 1916-1925, 1926-1930, 1931-1935.

II. 2. Fécondité et descendance du moment

a) Taux de fécondité et fécondité cumulée du moment

Des données du tableau n° 18 nous pouvons déduire des taux de fécondité et des fécondités cumulées du moment (1).

Tableau n° 20 : Taux de fécondité du moment

Année d'observation	GROUPES D'AGE							
	14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Vers 1955	23	167	293	320	259	-	-	-
Vers 1960	9	219	302	307	308	214	-	-
Vers 1965	10	164	369	325	293	238	141	-
Vers 1970	6	131	322	303	239	187	110	45
Vers 1975	6 *	84 *	334 *	302 *	226 *	142 *	100 *	36 *

* Taux estimé

Tableau n° 21 : Fécondité cumulée du moment à différents âges selon l'année d'observation

Année d'observation	AGE ATTEINT						
	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	50 ans
Vers 1955	0,86	2,32	3,92	5,22			
Vers 1960	1,10	2,61	4,15	5,69	6,76		
Vers 1965	0,83	2,67	4,30	5,76	6,95	7,66	
Vers 1970	0,66	2,27	3,79	4,98	5,92	6,47	6,69
Vers 1975	0,43 *	1,71 *	3,22 *	4,35 *	5,06 *	5,56 *	5,74 *

* Fécondité cumulée calculée à partir de taux estimés

(1) A chaque taux par âge de chaque génération nous pouvons associer la période de cette fécondité puis regrouper l'ensemble des taux de chaque période. A partir de ces taux de fécondité par âge, on calcule les fécondités cumulées correspondant aux générations fictives de femmes ayant ces taux du moment.

b) Descendance atteinte aux diverses époques

Un autre moyen d'évaluer l'évolution de la fécondité dans le temps est de comparer les descendes à différentes époques, en regroupant les données du tableau n° 19 selon les années d'observation (tableau n° 22) (descendes estimées par les fécondités cumulées réellement observées dans les groupes de générations successives).

Tableau n° 22 : Descendance atteinte à divers âges aux diverses époques.

Année d'observation	AGE ATTEINT						
	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	50 ans
1956-1960	0,86	2,35	3,64	4,82	-	-	-
1961-1965	1,12	2,37	3,89	5,18	5,89	-	-
1966-1970	0,83	2,96	3,99	5,35	6,37	6,59	-
1971-1975	0,66	2,44	4,48	5,19	6,29	6,92	6,82
1976-1980	0,43 *	2,33 *	3,95 *	5,61 *	5,90 *	6,79 *	7,10 *

* Descendance calculée à partir de taux de fécondité estimés.

c) Baisse de la fécondité

Les tableaux n° 21 et 22 permettent deux approches distinctes de l'évolution de la fécondité :

- la première se fait à partir de données reconstruites pour créer une fécondité cumulée de générations fictives de femmes : il s'agit bien de fécondité du moment, ces données décrivent l'évolution de l'intensité de la fécondité à différentes périodes.

- la deuxième approche s'établit à partir de descendes réellement observées ; les données des différents groupes de générations ayant été rapprochées selon l'année d'observation. Ceci nous donne une évolution de la fécondité cumulée (ou descendance) à divers âges aux différentes époques.

Les évolutions de ces descendes sont variables d'un âge à l'autre :

- la descendance à 20 ans diminue
- la descendance à 25 ans augmente jusqu'en 1966-1970 puis diminue ensuite
- la descendance à 30 ans augmente jusqu'en 1971-1975 puis diminue ensuite.
- la descendance à 35 ans augmente
- la descendance à 40 ans augmente jusqu'en 1966-1970 puis diminue
- les descendes à 45 ans et 50 ans n'ont pas d'évolution précise.

Les indications fournies par ces données ne sont pas significatives dans la mesure où la descendance d'une période est largement dépendante de l'intensité de la fécondité durant les années précédentes. Aussi n'existe-t-il pas d'évolution régulière de ces indices.

Au contraire les fécondités cumulées du moment (tableau n° 21) évoluent dans un sens plus précis.

Deux mouvements successifs apparaissent à l'observation : croissance de la fécondité de 1955 à 1965 puis diminution très forte. Au total les fécondités cumulées ont toutes diminué. En 20 ans (de 1955 à 1975) les baisses constatées à chaque âge sont les suivantes :

20 ans :	- 0,43	naissances vivantes	
25 ans :	- 0,61	"	"
30 ans :	- 0,70	"	"
35 ans :	- 0,87	"	"

La chute est beaucoup plus importante si l'on compare 1975 à 1965 :

35 ans :	- 2,41	naissances vivantes	
40 ans :	- 1,89	"	"
45 ans :	- 2,20	"	"

Ainsi en 10 ans la fécondité cumulée du moment à 45 ans passe-t-elle d'un niveau particulièrement élevé (7,66) à un degré faible (5,56) pour l'Afrique occidentale, si l'on excepte les zones à forts risques de stérilité.

B. III. Influence de la nuptialité sur la fécondité

Dans la première partie on a constaté l'évolution rapide des structures matrimoniales ; il était intéressant pour apprécier l'impact que pouvaient avoir les transformations de la nuptialité sur le niveau de la fécondité d'étudier les liaisons existant entre les variables de la nuptialité et les données significatives de la fécondité.

III. 1. Age au premier mariage et capacité de procréation des femmes

Le tableau suivant décrit l'évolution des capacités de procréation des femmes (mesurées par le nombre total de grossesses) selon l'âge à la première union, dans les deux groupes de générations qui ont accompli la majeure part de leur vie fertile.

Tableau n° 23 : Nombre de grossesses selon l'âge à la première union et l'âge actuel de la femme (pour les femmes ayant eu au moins une grossesse).

40 - 44 ans		45 - 49 ans	
Age à la première union	Nombre de grossesses	Age à la première union	Nombre de grossesses
12-13 ans	8,3	12-13 ans	9,2
14 ans	8,9	14 ans	7,4
15 ans	9,1	15 ans	8,6
16 ans	7,5	16 ans	8,4
17 ans	7,7	17 ans	7,6
18 ans	7,7	18 ans	8,0
19 ans	8,0	19 ans	8,8
20 ans	7,8	20 ans	9,3
21 ans	6,3	21 ans et +	7,9
22 ans et +	6,1		

SOURCE : Enquête fécondité.

a) Dans le groupe 40 - 44 ans : on remarque trois degrés de fécondité, distincts selon l'âge au premier mariage :

- de 8,3 à 9,1 grossesses pour les femmes mariées entre 12 et 15 ans
- de 7,5 à 8,0 grossesses pour les femmes mariées entre 16 et 20 ans
- de 6,1 à 6,3 grossesses pour les femmes mariées après 20 ans.

b) Dans le groupe 45 - 49 ans : le nombre moyen de grossesses ne semble pas lié avec l'âge au premier mariage.

Ces deux séries de données montrent que le nombre final de grossesses reste indépendant de l'âge à la première union ; cependant cette indépendance ne se constate qu'au terme de la vie fertile (groupe 45 - 49 ans), avant celui-ci on décèle une liaison certaine entre les deux variables. Ceci peut amener à penser que la femme attend la fin de sa période de fertilité pour tenter de parvenir au nombre d'enfants qu'elle désire.

III. 2. Mobilité matrimoniale et descendance

a) Descendance selon la mobilité matrimoniale des femmes

Le tableau n° 24 présente la descendance moyenne en fonction du nombre d'unions, pour chaque groupe de générations.

Les nombres moyens de naissances vivantes selon la mobilité matrimoniale révèlent deux évolutions distinctes selon l'âge atteint :

- la première pour les générations les plus jeunes (20-24 ans et 25-29 ans) où le nombre de naissances croît avec le nombre d'unions ; pour ces groupes la forte mobilité matrimoniale est "synonyme" d'un âge au premier mariage précoce, qui lui-même permet une descendance plus forte dans le premier temps de la vie fertile.

Tableau n° 24 : Nombre moyen de naissances vivantes selon le nombre d'unions et l'âge de la femme.

AGE ATTEINT	NOMBRE D'UNIONS			
	1	2	3	4-5
20 - 24	1,52	2,01	-	-
25 - 29	3,12	3,96	3,46	-
30 - 34	5,37	4,81	4,91	-
35 - 39	5,74	5,63	5,00	6,80
40 - 44	7,31	5,13	6,88	7,83
45 - 49	7,73	6,24	4,88	5,67
50 - 59	7,39	6,75	4,75	-
40 - 59	7,50	5,95	5,50	6,83

- la seconde concerne les groupes d'âges à partir de 30 ans ; pour ceux-ci le nombre moyen de naissances vivantes diminue de 1 à 3 unions : à ce niveau les ruptures d'unions provoquent une baisse de la fécondité moyenne par une diminution de la période d'exposition au risque. Au contraire les descendance moyennes des femmes ayant eu 4 et 5 unions sont supérieures: pour les groupes 35 - 39 ans et 40 - 44 ans à celles des femmes qui ont eu moins de quatre unions, et pour le groupe 45 - 49 ans à celle des femmes ayant été mariées trois fois.

Ceci nous montre qu'à partir d'un seuil élevé (ici quatre unions) la mobilité matrimoniale va de pair avec une forte fécondité. Un tel degré de mobilité peut laisser supposer que les durées de rupture ou de veuvage ont été relativement plus courtes que lorsque le nombre de mariages est moindre. Ces durées "inter-unions" plus courtes se conjuguent sans doute avec une volonté des femmes d'avoir une descendance importante avec chacun de leurs maris successifs.

Nous pouvons également supposer que les femmes à forte mobilité matrimoniale sont particulièrement fertiles comme on le constate en comparant les proportions de femmes stériles selon le nombre d'unions (proportions calculées à propos des femmes de 25 ans et plus). Ces proportions s'établissent respectivement à :

- 1,85 pour les femmes ayant 1 seule union
- 4,95 ----- 2 unions
- 5,36 ----- 3 unions
- 0,00 ----- 4 et 5 unions

Si le pourcentage de femmes stériles croît de 1 à 3 unions il est nul pour les femmes ayant 4 et 5 mariages : ces dernières ne sont pas atteintes par la stérilité.

b) Taux de fécondité et descendance selon le rang de l'union

Un second moyen de mesurer les conséquences de la mobilité matrimoniale sur la fécondité réside dans l'examen des descendes et des taux de fécondité des unions de rangs 1 et 2 selon la durée de mariage (tableaux n° 25 et 26) (1).

A partir de la répartition du nombre de naissances vivantes selon la durée de l'union, on peut mesurer la fécondité (descendance atteinte et taux de fécondité) selon le rang de l'union et sa durée.

(1) L'examen se limite aux seules unions de rangs 1 et 2 afin de conserver un effectif d'unions selon chaque durée suffisamment important pour rester significatif.

Tableau n° 25 : Descendance moyenne des unions de rangs 1 et 2 selon l'anniversaire de l'union.

Anniversaire (x)	Union de rang 1	Union de rang 2
1	1	1,03
2	1,05	1,04
3	1,29	1,31
4	1,68	1,67
5	1,74	2,0
6	2,47	2,57
7	2,71	2,73
8	3,02	3,20
9	3,49	3,30
10	3,77	3,38
15	5,15	4,75
20	6,48	5,73
25	7,44	6,29
descendance finale	8,32	6,38

Tableau n° 26 : Taux de fécondité selon la durée d'union et le rang de l'union (p. 1000).

	rang 1	rang 2
0 - 4	348	400
5 - 9	406	276
10 - 14	276	270
15 - 19	266	200
20 - 24	192	112
25 - 39	59	6
Taux de fécondité générale	232	181

Ces données permettent de faire les comparaisons suivantes :

- Les unions de rang 2 ont une descendance moyenne supérieure jusqu'au 8^e anniversaire, ensuite la descendance des unions de premier rang est plus élevée.

- Les taux de fécondité selon l'âge marque un décalage d'un groupe quinquennal entre les rangs 1 et 2.

Ainsi : - la fécondité 5-9 ans du rang 1 est-elle égale à la fécondité 0-4 ans du rang 2.

- la fécondité 10-14 ans du rang 1 est-elle égale à la fécondité 5-9 ans du rang 2 et ainsi de suite.

Ce décalage est lié à la différence de l'âge moyen à l'union de chaque rang. Les unions de rang 1 sont contractées à un âge moyen de 18 ans, période où la fécondité n'est pas encore maximale ; au contraire les mariages de rang 2 se réalisent en moyenne à 25 ans, âge où la fécondité des femmes atteint son niveau le plus élevé.

La fécondité des unions de rang 2, supérieure durant les cinq premières années de mariage et inférieure ensuite,

doit être reliée avec l'âge de la femme ; leur intensité par groupes quinquennaux est en fait indépendante de leur rang.

La comparaison de la différence de descendance finale des unions de rangs 1 et 2 avec la descendance acquise entre l'âge moyen au premier mariage (environ 18 ans) et l'âge moyen au deuxième mariage (exactement 25 ans) confirme cette hypothèse.

Cette descendance acquise peut être estimée par la formule :

$$2 (f \text{ 15-19 ans}) + 5 (f \text{ 20-24 ans}) \text{ (1).}$$

A partir des taux de fécondité par âge nous obtenons une descendance cumulée théorique de 1,89 naissances vivantes, très proche de la différence observée entre les descendances des unions de rangs 1 et 2 : 1,94 naissances vivantes.

Ceci montre bien que l'écart entre les âges moyens aux unions de chaque rang est la source principale de la différence entre les descendances cumulées finales. La fécondité n'évolue pas entre les rangs 1 et 2 qui sont les plus fréquents.

(1) f : étant égal au taux de fécondité annuel du groupe d'âge considéré. Cette estimation est une approche minimale de la fécondité durant cette période dans la mesure où la fécondité est plus forte dans la seconde partie du groupe 15-19 ans.

CONCLUSION

Les transformations rapides à partir de 1965, de la nuptialité comme de la fécondité, succèdent à une période de relative stabilité.

Le retard de l'âge au premier mariage, le recul de la polygamie et l'augmentation du nombre de divorcés concourent à élargir la part de la population vivant hors mariage. Aussi l'ensemble des changements qui affectent les cadres de la nuptialité affaiblit-il la cohésion matrimoniale de la société.

Cette évolution des structures matrimoniales est contemporaine de la baisse de la fécondité du moment. Ce synchronisme des changements à deux niveaux de la réalité démographique du plateau de Dayes n'est pas une coïncidence fortuite. Ils procèdent d'un même état de fait qui transforme l'équilibre social de la population.

D'une part le développement de l'économie de plantation à partir de 1945 provoque une modification du rôle de l'enfant dans la société : celui-ci de producteur de biens vivriers devient consommateur et cause de dépenses (scolarité, santé) ; ceci entraîne nombre de parents à restreindre la taille de leur descendance, phénomène amplifié par la baisse des revenus tirés des plantations.

D'autre part l'ouverture sur l'extérieur et sur les villes, nécessitée par l'intégration dans une économie de marché internationale, introduit à Dayes le modèle du couple nucléaire indépendant de sa famille, structure qui se trouve confortée par l'introduction des cultures de rente favorables à l'individualisation des biens. Les contraintes lignagères tendent à s'estomper et cela favorise l'instabilité des couples ; celle-ci se trouve accrue par les difficultés économiques qui entraînent des séparations de ménages, l'homme ne pouvant plus subvenir à l'éducation de ses enfants. Cet accroissement du nombre de divorcés produit en retour une diminution des naissances.

Ainsi le développement puis la crise économique sont-ils à la base même des changements des structures de la nuptialité et de la natalité. Le niveau élevé de la descendance finale des femmes est tel (plus de sept enfants en moyenne) que la baisse des taux de fécondité n'atteint pas sérieusement la capacité de reproduction naturelle de la population. Il demeure néanmoins que les changements économiques et sociaux qui surviennent à Dayes depuis le déploiement de l'économie de plantation en 1945 modifient profondément la nuptialité et la fécondité. Ces mutations démographiques, qui transforment les structures de la population (structures par âge et structures familiales essentiellement) sont appelées à bouleverser à leur tour l'équilibre global de la société.

BIBLIOGRAPHIE

- ADOGNON (K.), 1979.- L'évolution de la fécondité dans les années 1960 (1961-1971) au Togo.- Communication au colloque de démographie d'Abidjan (22-27 janvier 1979).
- LOCOH (T.), 1976.- La nuptialité au Togo. Evolution entre 1961 et 1970.- Population, Mars-Avril 1976, n° 2, p. 379-398.
- LOCOH (T.), 1979.- Contribution à l'étude de la fécondité et de sa maîtrise dans une population rurale du sud-est Togo.- Communication au colloque de démographie d'Abidjan (22-27 janvier 1979).
- TABUTIN (D.), 1973.- Tables de nuptialité africaine.- Communication au congrès général de l'U.I.E.S.P. Liège (27 août-1er septembre 1973).
- Service de la Statistique générale, s.d. .- Enquête démographique 1961. Résultats définitifs. Tome II.- Ministère des finances, de l'économie et du plan, Lomé.
- Direction de la Statistique, 1974.- Recensement général de la population (Mars-Avril 1970). Volume 1. Méthodologie et premiers résultats.- Ministère du plan, Lomé.
- Direction de la Statistique, 1975.- Recensement général de la population (Mars-Avril 1970). Volume 2. Résultats détaillés par circonscription.- Ministère du plan, Lomé.
- Direction de la Statistique, à paraître.- Résultats de l'enquête post-censitaire de 1971.- Ministère du plan, Lomé.